



GENERAL FISHERIES COMMISSION
FOR THE MEDITERRANEAN
COMMISSION GÉNÉRALE DES
PÊCHES POUR LA MÉDITERRANÉE



**COMMISSION GÉNÉRALE DES PÊCHES POUR LA
MÉDITERRANÉE**

Trente-deuxième session

Rome (Italie), 25-29 février 2008

ACTIVITÉS INTERSESSIONS (2007)

I. INTRODUCTION

1. Le présent document fournit un résumé des activités du Comité scientifique consultatif (CSC) et de ses organes subsidiaires, des progrès réalisés par les entités relevant du Comité de l'aquaculture (CAQ) et d'autres activités menées conformément aux orientations de la CGPM. Les contributions des projets régionaux de la FAO à l'appui du CSC sont récapitulées dans le document CGPM:XXXII/2008/Inf.9. Les avis du CSC concernant la gestion des pêcheries sont traités dans le document CGPM:XXXII/2008/5. On trouvera par ailleurs ci-dessous un compte rendu des résultats de l'Atelier sur les mesures du ressort de l'État du port pour lutter contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée en Méditerranée (Rome, 10-12 décembre), organisé dans le cadre des activités du Comité d'application.

II. ACTIVITÉS DU COMITÉ SCIENTIFIQUE CONSULTATIF (CSC)

2. La dixième session du CSC, qui s'est tenue à Nicosie (Chypre) du 22 au 26 octobre 2007, a réuni les représentants de 14 membres de la Commission, ainsi que des observateurs du Monténégro, de la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (CICAA) et du Centre d'activités régionales pour les aires spécialement protégées du Programme des Nations Unies pour l'environnement (CAR/ASP du PNUE).

3. Les activités intersessions se sont déroulées conformément au Programme de travail adopté à la trente et unième session de la CGPM (janvier 2007). Les 14 réunions approuvées des organes subsidiaires du CSC ont été convoquées comme suit:

Réunions

- Atelier transversal sur les méthodes d'analyse des données désagrégées: Sète (France), du 12 au 16 mars 2007;
- Atelier sur l'utilisation des données provenant des prospections par chalutage, y compris les résultats du programme MEDITS: Rome (Italie), du 26 au 28 mars 2007;

- Atelier transversal SCSCA/SCMEE/SCCESS sur la sélectivité des engins de pêche: Barcelone (Espagne), du 2 au 4 avril 2007;
- Atelier transversal SCMEE/SCSCA/SCCESS sur une approche écosystémique des pêches (AEP): Tunis (Tunisie), les 22 et 23 mai 2007;
- Atelier transversal SCMEE/SCSCA/SCCESS sur les zones marines protégées (MPA): Tunis (Tunisie), les 24 et 25 mai 2007;
- Atelier transversal SCSCA/SCSCA/SCCESS sur la compilation des données de la Tâche 1 de la CGPM: Casablanca (Maroc), du 19 au 22 juin 2007;
- Atelier SCCESS sur l'utilisation d'indicateurs socioéconomiques dans le domaine de la gestion des pêches, y compris des pêches de loisir et sportive: Tripoli (Libye), du 3 au 5 juillet 2007;
- Groupe de travail SCSCA sur les espèces démersales: Athènes (Grèce), du 10 au 12 septembre 2007;
- Groupe de travail SCSCA sur les petits pélagiques: Athènes (Grèce), les 13 et 14 septembre 2007;
- Session du Sous-Comité sur le milieu et les écosystèmes marins (SCMEE): Kavala (Grèce), du 17 au 20 septembre 2007;
- Session du Sous-Comité des statistiques et de l'information (SCSI): Kavala (Grèce), du 17 au 20 septembre 2007;
- Session du Sous-Comité des sciences économiques et sociales (SCCESS): Kavala (Grèce), du 17 au 20 septembre 2007;
- Session du Sous-Comité de l'évaluation des stocks (SCSCA): Kavala (Grèce), du 17 au 20 septembre 2007;
- Réunion de coordination des Sous-Comités (CMSC): Kavala (Grèce), le 21 septembre 2007.

Principales conclusions des organes subsidiaires du CSC

4. Le CSC a salué le renforcement de la coopération entre les Sous-Comités grâce à ses **activités transversales** et a exprimé le souhait que cette manière d'opérer facilite la formulation d'avis de gestion intégrés et pluridisciplinaires appropriés.

5. Les principaux résultats des travaux des Sous-Comités du CSC, de leurs groupes de travail et de leurs ateliers ainsi que les conclusions de la Réunion de coordination des Sous-Comités (CMSC), telles qu'approuvées par le CSC, peuvent être résumés comme suit:

- **L'Atelier transversal sur les méthodes d'analyse des données désagrégées sur les pêches** a mis l'accent sur les méthodes permettant d'analyser les données commerciales utilisées pour mettre au point des paramètres relatifs à l'effort de pêche et identifier les unités opérationnelles par sous-région géographique (GSA). Les participants ont proposé d'élaborer des lignes directrices sur la méthode à suivre pour traiter les données désagrégées.
- **L'Atelier sur le suivi des ressources halieutiques basé sur les prospections par chalutage en Méditerranée** a mis l'accent sur la nécessité de créer un groupe de travail CSC qui aurait pour mandat général de promouvoir l'utilisation des données provenant des prospections par chalutage aux fins de l'évaluation et la gestion des stocks, y

compris pour les besoins de l'approche écosystémique des pêches. Ce groupe de travail devrait, notamment, procéder à l'analyse et l'interprétation des données provenant des prospections par chalutage effectuées au niveau régional et par GSA, identifier les besoins en données sur la base des campagnes menées en mer et établir un cadre commun en vue de l'harmonisation des protocoles et des approches, de la planification et du contrôle qualité des campagnes effectuées en Méditerranée.

- Le deuxième **Atelier sur la sélectivité des chaluts de fond en Méditerranée** a débattu des aspects techniques et des implications potentielles concernant l'adoption progressive d'un maillage carré de 40 mm pour les culs de chalut dans toutes les pêcheries méditerranéennes. Il a proposé de tenir compte de l'estimation de la survie des poissons qui s'échappent des culs de chalut. Le rôle et les attributs du réseau d'experts des pêches, TECHNOMED, ont également été débattus. L'atelier a recommandé que ce réseau soit la principale entité directement concernée qui contribuerait aux travaux d'un groupe de travail sur la technologie des pêches, devant être créé sous l'égide du SCMEE.
- L'**Atelier transversal sur l'approche écosystémique des pêches (EAF)** a noté que l'on n'était toujours pas parvenu à une communauté de vues sur les principes et la mise en œuvre effective d'une approche écosystémique des pêches en Méditerranée. Il a souligné que la mise en œuvre de l'EAF était essentiellement perçue comme un problème de nature scientifique, alors qu'il était important d'intégrer les dimensions politiques et administratives et à l'échelle du secteur, notamment en instaurant des mécanismes de participation à toutes les étapes de la mise en œuvre de l'EAF, comme condition préalable indispensable de la réussite de cette mise en œuvre de cette approche.
- L'**Atelier transversal sur les zones marines protégées (MPAs)** a débattu du rôle des MPAs dans la gestion de la pêche. Il a en particulier mis l'accent sur la nécessité d'harmoniser la perception de ce que recouvrent les termes associés aux MPAs ainsi que les types de ZMP. Il a souligné que la représentation des MPAs méditerranéennes était faible par comparaison avec les habitats couverts. Il a également fait observer que les MPAs ne suffisaient pas à elles seules à protéger certaines espèces (comme, par exemple, les mérours *Epinephelus marginatus*) et qu'il était nécessaire, dans la plupart des cas, d'adopter des mesures complémentaires en matière de gestion.
- L'**Atelier transversal sur la compilation des données de la Tâche 1 de la CGPM** a vérifié la compatibilité de plusieurs ensembles de données fournies au niveau national avec le format des données de la Tâche 1 de la CGPM au moyen d'un outil de saisie des données électroniques mis au point par le Secrétariat. L'atelier a pris note des propositions présentées par les participants concernant l'amélioration de l'outil électronique de la Tâche 1, les mesures à prendre pour examiner les principes et définitions et les initiatives de coopération à l'échelle sous-régionale et régionale en matière d'élaboration de systèmes statistiques, ainsi que des recommandations à caractère général concernant la mise en application effective et immédiate de la résolution GFCM/31/2007/1.
- L'**Atelier sur l'utilisation d'indicateurs socioéconomiques pour la gestion des pêcheries** a débattu de l'utilisation d'indicateurs intégrés et a passé en revue une liste minimale des indicateurs sociaux à inclure dans la matrice statistique de la Tâche 1 de la CGPM. Il a proposé d'élaborer un manuel destiné à servir de guide pour l'utilisation d'indicateurs socioéconomiques, qui serait assorti d'un logiciel. Il a également abordé les questions ayant trait à la pêche récréative en Méditerranée, en particulier le cadre juridique relatif à la gestion, et a proposé des définitions pour cette activité.
- Le **Sous-Comité des statistiques et de l'information (SCSI)** a examiné les questions relatives à la notification des données dans le cadre de la matrice statistique de la Tâche 1 de la CGPM. Il a également étudié la question de la mise en concordance, à titre expérimental, des subdivisions du formulaire STATLANT 37A de la FAO avec les

sous-régions géographiques (GSAs) de la CGPM. Il a proposé des mesures spécifiques pour l'établissement d'un registre des flottilles méditerranéennes pour 2008. Il a encouragé la poursuite de la mise au point, par l'intermédiaire du Secrétariat, du Système régional d'information sur la pêche et l'écosystème (FEIS), sur la base des réalisations du projet MedSudMed. Il a décidé de donner la priorité à la normalisation de la mesure et de l'étalonnage de l'effort de pêche des différents engins.

- Le **Sous-Comité des sciences économiques et sociales (SCESS)** a axé ses travaux sur l'identification des variables socioéconomiques pertinentes qui devraient être incluses dans la matrice statistique de la Tâche 1 de la CGPM, ainsi que sur l'élaboration d'analyses tendanciennes et de points de référence ou de déclenchement pour obtenir des avis sur la santé socioéconomique des pêcheries prioritaires. Il s'est également intéressé aux problèmes liés à l'utilisation de données sur les marchés et d'autres mécanismes d'incitation pour expliquer les variations de l'effort de pêche. Le Sous-Comité a entamé une analyse faisant suite à l'étude de la pêche récréative d'un point de vue socioéconomique et a examiné les questions relatives à l'EAF.
- Le **Sous-Comité sur le milieu et les écosystèmes marins (SCMEE)** a poursuivi ses efforts de coopération avec les institutions partenaires concernées par la conservation en Méditerranée (notamment, le CAR/ASP du PNUE, l'Union mondiale pour la nature (IUCN), le Fonds mondial pour la nature (WWF) et l'Accord sur la conservation des cétacés de la mer Noire, de la Méditerranée et de la zone Atlantique adjacente (ACCOBAMS)), en menant à bien des activités communes, axées en particulier sur les écosystèmes marins et les habitats sensibles en Méditerranée. À travers des études de cas nationales et régionales, il a insisté sur le fait qu'il était important de mettre en œuvre l'Approche écosystémique des pêches (EAF), si possible avec l'appui des projets régionaux de la FAO et en reprenant la structure des projets du Fonds pour l'environnement mondial (FEM). Le Sous-Comité a en outre adopté un formulaire type pour la soumission des nouvelles propositions relatives à la création de zones de restriction de la pêche (FRA). Il a passé en revue une proposition concernant la FRA du « Canyon du cap de Creus » mais n'est pas parvenu à un consensus permettant son adoption officielle.
- Le **Sous-Comité de l'évaluation des stocks (SCSA)** a examiné 27 évaluations, dont cinq portant sur des stocks partagés, qui couvraient 10 espèces et 13 sous-régions géographiques. Il a mis l'accent sur l'utilisation de données provenant des prospections par chalutage, notamment du programme MEDITS, pour effectuer des évaluations des stocks et élaborer des avis de gestion. En outre, il a examiné le nouveau formulaire d'évaluation et pris acte de l'évaluation conjointe entreprise par son Groupe de travail sur les espèces démersales. Le Sous-Comité a insisté sur la nécessité d'entreprendre, en 2008, une évaluation conjointe des stocks de merlu dans l'ensemble de la Méditerranée, en se fondant sur les données relatives aux captures commerciales et les renseignements fournis par les prospections par chalutage.
- La **Réunion de coordination des Sous-Comités (CMSC)** a eu lieu en septembre 2007, après les sessions des Sous-Comités. Elle a passé en revue les principales conclusions et recommandations formulées par les Sous-Comités ainsi que les activités transversales exigeant une collaboration entre ceux-ci. Elle a en outre évalué l'efficacité de la réunion transversale tenue durant les sessions des Sous-Comités et a souligné qu'il était nécessaire de définir son objet avec une plus grande précision afin de mieux tirer parti des réalisations des Sous-Comités. Le CMSC a pris note des progrès accomplis par le Secrétariat pour promouvoir les travaux scientifiques en mer Noire, en particulier grâce à la formulation d'un projet spécifique pour cette sous-région. La question des conséquences du retard pris dans le lancement des projets COPEMED II et EASTMED et dans la reprise des activités de MEDFISIS a également été soulevée.

- La huitième session du **Groupe de travail mixte *ad hoc* CGPM/CICAA sur les grands pélagiques** en Méditerranée, qui est prévue pour 2008, aura pour objet d'améliorer les connaissances sur la biologie et l'exploitation des petits thonidés. À cet égard, le CSC a pris acte du projet de cahier des charges et de méthode élaboré par le Secrétariat pour une étude de fond qui sera utilisée dans le cadre de la prochaine réunion.

III. Activités relevant du Comité de l'aquaculture (CAQ)

Système d'information pour la promotion de l'aquaculture en Méditerranée (SIPAM)

6. La mise au point du nouveau Système d'information du SIPAM a été achevée en juillet 2007, et toutes les données historiques du SIPAM ont pu être transférées vers les nouvelles bases de données correspondantes après validation et adaptation du format des données, notamment la reconfiguration du logiciel d'accompagnement et l'amélioration des paramètres de saisie des données. Par ailleurs, les requêtes et rapports statistiques se référant à la base de données sur les statistiques de production ont été passés en revue afin d'optimiser l'efficacité de cette dernière.

7. À l'issue d'une période d'essai, le Centre régional du SIPAM (Tunis) a invité les Coordonnateurs nationaux du SIPAM à procéder à leur enregistrement au moyen de la nouvelle procédure et à valider et/ou mettre à jour leurs ensembles de données. Malheureusement, cette demande a été très peu suivie d'effet, seuls six Coordonnateurs nationaux s'étant enregistrés, et deux d'entre eux uniquement ayant effectué une mise à jour substantielle de leurs données (essentiellement des données relatives à la production). Malgré les rappels du Secrétariat et du Centre régional, aucun progrès n'a été réalisé dans ce domaine. Le retard pris dans le recrutement du Programmeur de la CGPM a également contribué aux blocages observés. De ce fait, le lancement du nouveau Système d'information SIPAM dans le domaine public a lui aussi été retardé. Cependant, le domaine « faosipam » a été installé dans le serveur de la CGPM et peut être mis en service au moment voulu. Compte tenu des circonstances, aucun progrès supplémentaire ne peut être sérieusement envisagé sans l'adoption d'un cadre clairement défini pour la maintenance et le bon fonctionnement du SIPAM.

Groupes de travail du CAQ

8. Les groupes de travail se sont principalement employés à développer plus avant le contenu des projets en se fondant sur les profils de projets établis par la Réunion de coordination des groupes de travail (CMWG) et approuvés par la Commission:

- **Groupe de travail sur la commercialisation des produits aquacoles:** Un document de projet complet sur l'élaboration d'une stratégie pour la commercialisation et la promotion des produits aquacoles méditerranéens a été mis au point; il comporte des éléments visant à mieux définir le profil du deuxième projet intitulé « Promouvoir l'image de l'aquaculture méditerranéenne ». Le descriptif de projet a été présenté au Gouvernement de l'Espagne (le bailleur de fonds), qui l'a approuvé et a décidé de débloquent les fonds correspondants, ce qui permet un démarrage des activités au début de 2008.
- **Groupe de travail sur l'aquaculture durable:** Au moment de la rédaction du présent document, les derniers ajustements à apporter au cadre administratif et financier en ce qui concerne le projet intitulé « Utilisation d'indicateurs pour le développement durable de l'aquaculture » (INDAM) étaient effectués par la Communauté européenne (le bailleur de fonds). Par ailleurs, les préparatifs du premier Atelier organisé dans le cadre du projet, qui se tiendra à Montpellier (France) au début de 2008, sont en bonne voie.
- **Groupe de travail sur la sélection des sites et la capacité de charge:** Un atelier du Groupe de travail mixte UICN/FEAP et CAQ sur les « Lignes directrices pour le développement durable de l'aquaculture en Méditerranée – sélection des sites » a été organisé à Istanbul (Turquie) les 22 et 23 octobre 2007. Il a réuni 40 personnes, y compris 15 membres de la CGPM, dont les connaissances spécialisées couvraient une vaste

gamme de sujets, tels que la production aquacole, les systèmes d'information géographique (SIG), la cartographie, l'écologie, la sociologie, le droit ou l'économie. Le plan de travail de ce Groupe de travail du CAQ pour 2008 a été établi à cette occasion, ce qui a fourni des éléments permettant de mettre au point le profil du projet intitulé « Élaboration et application des lignes directrices sur la sélection des sites et la capacité de charge de l'aquaculture méditerranéenne » (SHOC-MED). Tout comme l'INDAM, le SHOC-MED est en voie d'achèvement, en collaboration avec la Communauté européenne (le bailleur de fonds).

IV. AUTRE

9. **L'Atelier mixte FAO/CGPM sur les mesures du ressort de l'État du port** pour lutter contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée en Méditerranée s'est déroulé du 10 au 12 décembre en présence de 20 participants, représentant 13 membres de la CGPM. Il avait pour principal objectif de promouvoir le renforcement des mesures du ressort de l'État du port au niveau national ainsi que leur coordination par le biais de la CGPM. Il a passé en revue les tendances récentes relatives à ces mesures, tant au niveau régional que mondial, ainsi que les résultats de l'analyse du questionnaire établi sur la base du Dispositif type de la FAO, qui avait été distribué aux Membres en mai 2007 dans le but de dégager les points forts, les points faibles, les lacunes et les contraintes de la coopération en Méditerranée. Comme mesure de suivi de la mise en œuvre des Lignes directrices pour un schéma de contrôle et d'application de la CGPM, l'atelier a mis au point un projet de recommandation CGPM concernant un plan régional sur les mesures du ressort de l'État du port, qui sera examiné à la deuxième session du Comité d'application de la CGPM (document CGPM:COC/2/2008/Inf.9).

V. MESURES QUE LA COMMISSION EST INVITÉE À PRENDRE

10. La Commission est invitée à examiner les activités réalisées par ses comités durant la période intersessions et à fournir des orientations sur les questions importantes soulevées par ses organes subsidiaires compétents, y compris sur toute suite à donner jugée nécessaire.